

Réf: Dossier N° 112834

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « LAPERLA BIO »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2 plateaux a coté de la station total, derrière sococe , non loin de la mosquée., Lot 1149, Ilot 206

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/05/2022 , et enregistrés au CEPICI le 30/05/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LAPERLA BIO »

Objet : La médecine alternative et conseil phytothérapie, La naturothérapeute, le massage thérapeutique, Le fitness, La commercialisation d'élixirs floraux, huiles essentielles, cosmétiques, naturelles, Salon de thé et Ludothèque.

La prise d'intérêts en tous pays et sous quelque forme que ce soit, dans les sociétés dont l'objet serait similaire à celui de la présente société ou de nature à contribuer au développement de celle-ci ;

Et plus généralement, toutes opérations commerciales et diverses autres prestations de services se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2 plateaux a coté de la station total, derrière sococe , non loin de la mosquée., Lot 1149, Ilot 206

Dirigeant(s) : Mlle TOURE MOUWOGUI MONIQUE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-06043 du 06/07/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°30225/GTCA/RC/2022 du 06/07/2022

